

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUIN 2011**  
**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15 avril 2011.

**ADOPTE**

**I. ADMINISTRATION GENERALE**

*RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.*

2) **Gestion Urbaine de Proximité : participation financière de la Ville sur l'action « Maison de projet » portée en partenariat avec Pas-de-Calais Habitat.**

**ADOPTE**

Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité du quartier Carnot, l'action « Maison de projet » a été engagée pour l'année 2011 :

OPERATIONS 2011		FINANCEMENT PREVISIONNEL					
Nature	Montant de l'opération	Pas de Calais Habitat		VILLE		ETAT	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant
Maison du projet	35.212	30 %	10.106	30 %	10.106	40 %	15.000

Le Conseil Municipal a approuvé cette action et de valider la participation financière de la Commune, pour un montant de 10.106 Euros, conformément aux montants susvisés, pour l'année 2011.

3) **Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'ASSAD.**

Conformément aux statuts de l'Association de Services et de Soins A Domicile, le Conseil Municipal a désigné trois représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'ASSAD au scrutin uninominal majoritaire, à savoir : Mme HEBRARD, Mme BLOND et M. POQUET.

**II. PERSONNEL**

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.*

4) **Modification du tableau des effectifs.**

**ADOPTE**

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

5) **Instauration de la prime spéciale de sujétions aux adjoints territoriaux du patrimoine.**

**ADOPTE**

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer la prime spéciale de sujétions des agents titulaires et stagiaires au profit du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine.

6) **Application du nouveau régime des astreintes.**

**ADOPTE**

L'assemblée délibérante a statué sur l'application du nouveau régime des astreintes (astreinte d'exploitation et astreinte de décision).

**III. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX**

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur le Maire*

7) **Vente par la SA d'HLM Vilogia LOGIS 62 d'un logement sis 35 rue de Reims à Le Portel : Avis du Conseil Municipal.**

**AVIS FAVORABLE**

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil Municipal a rendu un avis favorable sur la vente par la SA d'HLM Vilogia LOGIS 62 d'un logement sis 35 rue de Reims – Le Hameau des Champs - à Le Portel moyennant le prix de 120.000 euros (hors frais de notaire).

**8) Vente par la SA d'HLM Vilogia LOGIS 62 d'un logement sis 27 rue d'Épernay à Le Portel : Avis du Conseil Municipal. AVIS FAVORABLE**

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil Municipal a rendu un avis favorable sur la vente par la SA d'HLM Vilogia LOGIS 62 d'un logement sis 27 rue d'Épernay à Le Portel moyennant le prix de 96.000 euros (hors frais de notaire).

**9) Vente à la S.C.C.V. Carnot d'une parcelle de terrain sis 180 rue Carnot. ADOPTE**

La Commune envisage de vendre à la S.C.C.V. Carnot une parcelle de terrain sise 180, rue Carnot à Le Portel, correspondant à une partie de la parcelle AE 302 pour 900 m<sup>2</sup>, pour la réalisation de 11 logements collectifs, pour un montant de 135.000 euros.

**10) Classement dans le domaine public communal de la rue de la Source : mise à enquête publique. ADOPTE**

Une enquête publique est prévue du 1er au 16 août 2011 inclus concernant le classement dans le domaine public communal de la rue de la Source, Monsieur Guy BLEARD étant Commissaire Enquêteur.

**11) Concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison de la santé : Désignation des trois équipes admises à concourir. ADOPTE**

Suite au lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison de la santé, les trois équipes admises à concourir ont été désignées, conformément aux délibérations du jury qui s'est réuni le vendredi 24 juin 2011.

**ADOPTE**

**12) Mise en place d'un système de vidéo vigilance – centre : Marché à procédure adaptée : Avenant n°1.**

Il est prévu de passer un avenant n°1 de travaux supplémentaires concernant le marché de « mise en place d'un système de vidéo vigilance –centre » pour le lot n°1 passé avec la société COLAS. Le montant de l'avenant qui est de 2 836.80 €HT porte le montant du marché initial de 34 581.20 €HT à 37 418.00 €HT.

#### **IV. ENVIRONNEMENT**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

**13) Approbation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade. ADOPTE**

La Directive européenne 2006/7/CE relative à la qualité des eaux de baignade et l'article L.1132-3 du Code de la Santé Publique imposent la réalisation de profils de baignade sur toutes les zones de baignade de la Commune. Ce document consiste à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et donc d'affecter la santé des baigneurs, et à définir, dans le cas où un risque de pollution est identifié, les mesures de gestion active à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et des actions visant à supprimer ces sources de pollution.

Le Conseil Municipal a approuvé le profil complet des eaux de baignade qui nous a été transmis par le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale.

#### **V. SUBVENTIONS : CADRE DE VIE**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

**14) « Architectures et couleurs porteloises » : Subventions communales. ADOPTE**

Dans le cadre de l'Opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers pour la réalisation de travaux de façades.

## VI. AFFAIRES SCOLAIRES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN*

### 15) Restauration collective : Fixation des tarifs 2011-2012.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2011 de **2 %**, correspondant à l'évolution de l'indice annuel de l'inflation.

### 16) Garderies dans les écoles publiques : Fixation des tarifs 2011-2012.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs des garderies dans les écoles publiques de la Ville de **2 %**, correspondant à l'évolution de l'indice annuel de l'inflation, et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

## VII. CULTURE / DANSE

➤ RAPPORTEUR : *Madame ISIDORE*.

### 17) Médiathèque - « Grain de page », bibliothèque de plage, abonnement « vacances ».

ADOPTE

Dans le cadre de ses actions hors les murs, la médiathèque « les jardins du savoir » installera une bibliothèque de plage les mercredis et samedis du 6 au 30 juillet 2011 sur la digue.

200 à 300 livres issus des fonds de la médiathèque augmentés de documents de la médiathèque départementale de prêt seront prêtés ou consultables sur place. Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un abonnement « vacances » gratuit, également valable à la médiathèque tout le mois de juillet, offrant aux lecteurs la possibilité d'emprunter 5 livres pour 3 semaines.

### 18) Centre Municipal de Danse : Tarifs 2011-2012.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé la grille tarifaire du Centre Municipal de Danse pour l'année 2011-2012.

## VIII. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN*.

### 19) Budget Ville :

ADOPTE

- **Approbation du compte de gestion 2010 de Monsieur le Trésorier Principal**
- **Vote du Compte administratif 2010**
- **Affectation du résultat d'exploitation 2010**

Le Conseil Municipal a décidé :

→ D'approuver le compte de gestion 2010 tenu par Monsieur le Trésorier Principal.

→ D'approuver le compte administratif 2010 tenu par Monsieur le Maire :

Résultat de clôture : Déficit d'investissement : **633.027,31 Euros**

Excédent de fonctionnement : **722.954,96 Euros**

Soit un excédent global de **89.927,65 Euros**.

→ De statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 qui est de **722.954,96 Euros**.

### 20) Budget Assainissement :

ADOPTE

- **Approbation du compte de gestion 2010 de Monsieur le Trésorier Principal**
- **Vote du Compte administratif 2010**
- **Affectation du résultat d'exploitation 2010**

Le Conseil Municipal a décidé :

→ D'approuver le compte de gestion 2010 tenu par Monsieur le Trésorier Principal.

→ D'approuver le compte administratif 2010 tenu par Monsieur le Maire :

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : **33.406,95 Euros**

Excédent de fonctionnement : **112.419,91 Euros**

Soit un excédent global de **145.826,86 Euros**.

→ De statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 qui est de **112.419,91 Euros**.

**21) Budget Cinéma : Approbation du compte de gestion 2010 de Monsieur le Trésorier Principal. ADOPTÉ**

Il y a uniquement vote du compte de gestion 2010 dans la mesure où celui-ci reprend les opérations de dissolution du budget du Cinéma (opérations non budgétaires). En revanche, il n'y a pas lieu d'adopter de compte administratif, aucune opération budgétaire n'ayant été réalisée durant l'exercice 2010. Par conséquent, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion 2010 du budget cinéma tenu par Monsieur le Trésorier Principal.

**22) Budget Ville 2011 : Décision modificative n°1. ADOPTÉ**

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **2.197.919,13 Euros**.

**23) Budget Assainissement 2011 : Décision modificative n°1. ADOPTÉ**

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **170.133,37 Euros**.

**24) Compte administratif 2010 : Bilan de la politique foncière de la Ville :  
POUR INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL.**

La loi du 8 février 1995 prévoit que le Conseil Municipal doit débattre une fois par an sur la politique foncière de la Ville. Le bilan des acquisitions et des cessions foncières est annexé au Compte Administratif.

*Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.*

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**25) Dotation de Solidarité Urbaine 2010 - Rapport d'utilisation : POUR INFORMATION DU CONSEIL.**

Conformément à la loi 96-142 du 21 février 1996, la Collectivité est tenue de présenter un rapport d'utilisation des crédits 2010 concernant les différentes actions entreprises dans le cadre du Développement Social Urbain.

*Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.*

**26) Subventions aux associations : état complémentaire 2011 n°1. ADOPTÉ**

Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°1 des subventions 2011 accordées aux associations, comme suit :

6574-415	Oh p'tit trot	300 €
6574-415	Soutien aux activités équestres	- 2.000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>- 1.700 €</b>

**27) Taxe communale sur la consommation finale d'électricité qui se substitue à la taxe sur l'électricité existante. ADOPTÉ**

L'article 23 de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOMÉ) a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité, créant notamment, à compter du 1er janvier 2011, une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, qui se substitue à l'ancienne taxe sur les fournitures d'électricité. Pour l'année 2012, l'Assemblée délibérante devait se prononcer, avant le 1er octobre 2011, afin de fixer le coefficient multiplicateur applicable aux tarifs de référence.

**28) Signature d'une convention entre la Commune et le Comité des Fêtes. ADOPTÉ**

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les collectivités locales sont obligées de définir la contrepartie des subventions allouées et de formaliser avec les bénéficiaires leur engagement réciproque dans le cadre de conventions. C'est dans ce contexte, que l'Assemblée Municipale a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Comité des Fêtes de Le Portel, pour l'exercice budgétaire 2011.

**29) Signature d'une convention entre la Commune et l'Office de Tourisme. ADOPTÉ**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention annuelle entre la Commune et l'Office de Tourisme de Le Portel, pour l'exercice budgétaire 2011.

**30) Signature d'une convention entre la Commune et le Stade Portelois. ADOPTÉ**

Le versement des subventions aux clubs sportifs est soumis à une réglementation particulière, entres autres la signature d'une convention financière et la production d'un certain nombre de documents budgétaires relatifs à l'utilisation de la subvention pour des missions d'intérêt général. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une nouvelle convention annuelle de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités physiques et sportives entre la Commune et l'Association Stade Portelois, pour l'exercice budgétaire 2011.

## IX. RELATIONS INTERNATIONALES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

### 31) Demandes de subventions pour le projet : « Le soleil, ami de Kawara ».

**ADOPTE**

Depuis plusieurs années, la Ville de Le Portel est engagée dans une démarche de coopération avec le village de Kawara au Burkina Faso. Suite à un diagnostic partagé avec les villageois en février 2005, des actions sont menées grâce aux bénévoles du Comité de Jumelage, aux services municipaux et aux associations Porteloises, dans les domaines de l'éducation, de l'alimentation et l'eau, de la santé. Kawara ne bénéficie ni de l'eau courante ni de l'électricité ; c'est pourquoi la Ville de Le Portel a comme projet structurant en 2011 l'installation de 10 panneaux photovoltaïques : l'achat et l'installation du matériel par une entreprise locale ainsi qu'un séjour au village pour 8 personnes constituent une dépense totale de 33 846 Euros. Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Général et du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais.

## X. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

### ✓ Sortie organisée par le service seniors au théâtre de Boulogne-sur-Mer à l'occasion de la revue patoisante « Ah rien d'calvaire » le dimanche 3 avril 2011.

Par arrêté municipal n°2011-104 en date du 31 mars 2011, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à une sortie au théâtre de Boulogne-sur-Mer, à l'occasion de la revue patoisante « Ah rien d'calvaire » organisée par le service seniors le dimanche 3 avril 2011, à 36 Euros pour les adhérents et à 38 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport et le spectacle).

### ✓ Sortie à l'auditorium d'Amiens organisée par le service seniors à l'occasion du spectacle « Extraits des plus grands ballets classiques » le jeudi 7 avril 2011.

Une sortie à l'auditorium d'Amiens a été organisée à l'occasion du spectacle de danse « les plus grands ballets classiques », le jeudi 7 avril 2011 par le service seniors. Monsieur le Maire a fixé la participation financière à cette sortie à 38 Euros pour les adhérents et à 40 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport et le spectacle) - Arrêté municipal n°2011-105 en date du 31 mars 2011.

### ✓ Régie publicitaire : tarif des encarts publicitaires de la brochure Festiv'été 2011.

Conformément à l'arrêté municipal n°2011-109 en date du 1er avril 2011, la réalisation de la brochure « Festiv'été brochure de présentation des festivités de la saison estivale 2011 » se fera en application de la grille tarifaire suivante :

Emplacement	Quadrichromie
1/8 page	79 €
1/4 page	158 €
1/2 page	236 €
1 page	314 €

### ✓ Ouverture de crédit d'un montant maximum de 2.000.000 Euros auprès de la Société Générale.

Pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, la Ville de Le Portel a contracté auprès de la Société Générale une ouverture de crédit d'un montant maximum de 2.000.000 Euros, par arrêté municipal n°2011-135 en date du 15 avril 2011, dans les conditions suivantes : index des tirages et taux d'intérêt : EONIA + 1,15 % / EURIBOR 7 jours + 0,45 % pour des tirages d'une durée préfixée de 7 jours / EURIBOR 1 mois + 0,45 % pour des tirages d'une durée préfixée d'un mois, durée : 12 mois, périodicité de facturation des intérêts : mensuelle pour EONIA, à terme échu de l'index pour EURIBOR, commission de confirmation : 0,05 % l'an.

### ✓ Régie de recettes : « redevances pour utilisation des courts de tennis » : Dissolution de la régie.

Considérant qu'elle était sans objet, la régie de recettes « redevances pour utilisation des courts de tennis » a été dissoute, par arrêté municipal n°2011-136 en date du 15 avril 2011.

✓ **Sortie à Winnezelet au restaurant « L'Oasis » avec repas dansant organisée par le service seniors le mercredi 27 avril 2011.**

Une sortie à Winnezelet au restaurant « L'Oasis » suivie d'un repas dansant a été organisée le mercredi 27 avril 2011 par le service seniors. Monsieur le Maire a fixé la participation financière à cette sortie à 38 Euros pour les adhérents et à 40 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport, le repas et l'animation) - Arrêté municipal n°2011-141 en date du 26 avril 2011.

✓ **Repas dansant à Bouquehaut au restaurant « La Hétraie » organisé par le service seniors le vendredi 13 mai 2011.**

Par arrêté municipal n°2011-142 en date du 26 avril 2011, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un repas dansant à Bouquehaut au restaurant « La Hétraie » organisé le vendredi 13 mai 2011 par le service seniors, à 32 Euros pour les adhérents et à 34 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport, le repas et l'animation).

✓ **Régie de recettes : « droits de place marché, braderies, opérations de ventes ponctuelles, aire de camping-cars » : Modification.**

Par arrêté municipal n°2011-182 en date du 23 mai 2011, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 1.524 euros.

✓ **Régie de recettes : « droits de tentes et cabines sur la plage » : Dissolution de la régie.**

Considérant qu'elle était sans objet, la régie de recettes « droits de tentes et cabines sur la plage » a été dissoute, par arrêté municipal n°2011-183 en date du 23 mai 2011.

✓ **Régie de recettes : « droits de place des cirques et des ducasses » : Modification.**

L'objet de la régie de recettes « droits de place des cirques et des ducasses » a été étendu à la perception des redevances des terrasses. Par ailleurs, le montant de l'encaisse maximum que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 5.000 euros - Par arrêté municipal n°2011-185 en date du 23 mai 2011.

✓ **Régie de recettes : « redevances des terrasses » : Dissolution de la régie.**

Par arrêté municipal n°2011-184 en date du 23 mai 2011, la régie de recettes « redevances des terrasses » a été dissoute.

✓ **Régie de recettes : « redevances du cimetière et taxes d'inhumations » : Modification.**

Par arrêté municipal n°2011-188 en date du 23 mai 2011, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 600 euros.

✓ **Régie de recettes pour la perception des activités du Parc de la Falaise : Modification.**

Par arrêté municipal n°2011-207 en date du 1<sup>er</sup> juin 2011, Monsieur le Maire a autorisé la mise à disposition d'un fonds de caisse d'un montant de 30 euros, pour la régie de recettes pour la perception des activités du Parc de la Falaise.

✓ **désignation des membres du jury de concours pour la réalisation d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison de la santé**

Les membres du jury de concours constitué pour l'opération relative à la réalisation d'un immeuble comprenant une maison de la petite enfance et une maison de la santé ont été désignés par arrêté municipal n°2011-205 en date du 30 mai 2011.

- membres à voix délibérative : les membres de la Commission d'Appel d'Offres.

- au titre du collège des personnes qualifiées :

Le représentant de la profession des architectes : Mr MAUDUIT Fabien, Architecte

Le représentant de la profession des BET : Mr DEPOORTERE Bruno, Cabinet d'ingénierie BD Ingénierie

Le représentant de la profession des économistes de la construction : Mr DE NERVO Evrard, Economiste de la construction

- membres à voix consultative : Mr THIRIAT Stéphane, Receveur Municipal, Mr MALLET Christian, Directeur de la Concurrence des Prix et de la Répression des Fraudes

- comme agents du pouvoir adjudicateur compétents dans la matière ou en marchés publics : Mr DEGARDIN Franck, Directeur Général des Services de la Ville, Mr LELIEVRE Michel, Directeur des Services Techniques de la Ville, Mme DEGARDIN Christine, Service Technique (marchés publics) de la Ville, Mme MILLAN Martine, Directrice de la crèche, Mme THOURET Frédérique, Coordinatrice politique jeunesse/éducation, Mr BOUCHEZ Eric – ETAC – assistance à maîtrise d'ouvrage, Mr SEREDNICKI Henry-Christian – IMMOCONSULT – assistance à maîtrise d'ouvrage, Mr TARDY Jacques – ORPUS – mission urbaniste – coordinateur du quartier Carnot.

## XI. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées au cours du prochain trimestre :**  
**avec notamment le programme des « festiv'été » juillet-août pour la saison estivale.**

→ Samedi 2 juillet :

- La Philo en musique Conférence philosophique en musique animée par Bernardino Torres précédée à 16 H d'un goûter philo pour les enfants - dès 7 ans - renseignements au 03-91-90-14-00 - Jardins de la Médiathèque 18 H
- Soirée des Pirates Présentation du bateau de Frédéric Devilliers à l'occasion de son prochain challenge : la traversée de l'Atlantique à la rame - Animation de rue avec cracheurs de feu et échassiers puis diffusion du film "Pirates des Caraïbes 1" - Gratuit - Place de l'Eglise dès 20 H 30

→ Dimanche 3 juillet :

- Bénédiction de la mer - Calvaire - rue du Monaclin 10 H
- 2ème Fête de la Flottille - Inauguration de la fête suivie d'un repas poisson grillé (5 €) puis place au spectacle avec Monique et son orgue de Barbarie - Aurélien le magicien - les Vareuses Portelois - le Bagad an Alarch' - Vanessa de Almeida - les Joyeux Bouchers - Julie Ville et Association les Barsiers Portelois - Descente de plage dès 11 H

→ Samedi 9 juillet : Festival de la Côte d'Opale Urban Bratsch et Créole Choir Of Cuba FCO - Gratuit - Plage 20 H 45

→ Dimanche 10 juillet :

- Vide grenier Barbecue - stands de jeux HLM Orange - Pierre Loti
- Braderie - Renseignements et inscriptions au Coq Gaulois 03-21-10-56-51 UCALP - Place de l'Eglise 8 H à 19 H
- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30

→ Lundi 11 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30

→ Mardi 12 juillet : PHENIX en concert Place aux mélodies des années 60 à aujourd'hui avec le groupe Portelois - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Mercredi 13 juillet :

- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" L'histoire militaire de la batterie d'Alprech vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit - Gratuit - Parking du Fort 10H
- Concours de mini-golf en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - 4 € Entrée nord du Parc de la Falaise 14H30
- Festival de rue "Les Déferlantes" Les Romain-Michel - L'Oasis (dégustation de thé à la menthe et de pâtisseries orientales) - Hip Hop - Graff - DJ avec David Lenne - Atelier coiffure et maquillage - théâtre de rue - Zigmus, l'homme orchestre - Duo Dithyrambe - Aurélien le magicien - les échasses urbaines - jonglage - les couturières hollandaises - cirque - rap... Gratuit - Sur les quais 15 H
- Animation sur les Quais HLM Orange
- Soirée Poisson grillé - Une ambiance sympa, le poisson de nos côtes, le pain, le vin, la tarte Porteloise, une équipe de bénévoles : un moment agréable à passer - Association de Sauvegarde du Fort de l'Heurt et du Patrimoine Portelois - Descente de plage - A partir de 18 H
- Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Feu d'artifice - Plage 23 H

→ Jeudi 14 juillet :

- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30
- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 18 H 30 à 20 H 30
- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 21 H

→ Vendredi 15 juillet :

- Les Découvertes Animées "Voyage en falaise" - Au fil de la plage et de la falaise, à travers sentier des douaniers et crique sauvage, notre patrimoine historique et son cadre naturel se racontent à chaque pas - Gratuit - Poste de Secours 15 H
- Concours de chanteurs amateurs - En deuxième partie : Pascal chante "Les Comédies Musicales" - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Samedi 16 juillet :

- Sortie de pêche en mer - Sortie à bord d'un Flobart (réservation à l'Office de Tourisme - 03-21-31-45-93) - report le 17 si mauvais temps - Barsiers Portelois - 15 € la demi-journée - Parc à bateaux des Barsiers 9 H à 12 H - 14 H à 17 H
- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
- Podium avec les Vagabonds - en 1ère partie Emilie Fluét et Francesca - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Place de l'Eglise 21 H

→ Dimanche 17 juillet : La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30

→ Lundi 18 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30

- Mardi 19 juillet : Du Port d'Amsterdam aux Iles Marquises Jacques Barbaud chante Jacques Brel - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 6 €- Salle Yves Montand 21 H
- Mercredi 20 juillet :
- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit - Gratuit - Parking du Fort 10H
  - Chasse au Trésor - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 4 €- Parc de la Falaise 14 H 30
  - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage - 21 H
- Jeudi 21 juillet :
- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
  - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la plage 18 H 30 à 20 H 30
  - La soirée des voix d'or - Avec Alain Sombret et Christophe Langagne - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 6 €- Eglise Saint Pierre - Saint Paul - 21 H
- Vendredi 22 juillet :
- Les Découvertes Animées "Quand la mer se retire" - Souvent méconnu, l'univers des crabes, moules et autres anémones de mer vous livre ses secrets au pied de la moulière du Fort de l'Heurt - Gratuit - Poste de Secours 10H30
  - Opalines Fire - Spectacle des majorettes avec leurs batterie et fanfare - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Stade Amour Sergent 22 H
- Samedi 23 juillet :
- Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
  - Braderie semi-nocturne - Inscriptions au Service Technique de la Mairie - Boulevard Pasteur et rues adjacentes - A partir de 17 H
- Dimanche 24 juillet :
- Animations avec parade Disney et structures gonflables - HLM Orange – Parc de la Falaise
  - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15H30
- Lundi 25 juillet : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30
- Mercredi 27 juillet :
- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit - Gratuit - Parking du Fort 10 H
  - Concours de dessins à la craie ouvert aux enfants de 5 à 12 ans (inscription à l'Office de Tourisme, au 03-21-31-45-93) - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 1 € Sur les quais 14 H 30
- Jeudi 28 juillet :
- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15H
  - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 18 H 30 à 20 H 30
- Vendredi 29 juillet : Les Découvertes Animées "Voyage en falaise" - Au fil de la plage et de la falaise, à travers sentier des douaniers et crique sauvage, notre patrimoine historique et son cadre naturel se racontent à chaque pas - Gratuit - Poste de Secours 15 H
- Samedi 30 juillet : Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15H30 à 18H
- Dimanche 31 juillet :
- Barbecue avec animations et vide grenier - HLM Orange - Parking Intermarché
  - La Guinguette du Parc - Avec Jérôme et ses musiciens - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15H30
- Lundi 1er août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30
- Mercredi 3 août :
- Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit - Gratuit - Parking du Fort 10 H
  - Concours de mini-golf en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - Office de Tourisme - 4 €- Entrée nord du Parc de la Falaise 14 H 30
- Jeudi 4 août :
- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
  - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 18 H 30 à 20 H 30



- Vendredi 5 août : Les Découvertes Animées "Quand la mer se retire" - Souvent méconnu, l'univers des crabes, moules et autres anémones de mer vous livre ses secrets au pied de la moulière du Fort de l'Heurt - Gratuit - Poste de Secours 10H30
- Samedi 6 août : Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" - La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15H30 à 18H
- Dimanche 7 août :
  - Braderie - Renseignements et inscriptions au Coq Gaulois 03-21-10-56-51 - UCALP - Place de l'Eglise 8H à 19H
  - Fête de la Moule :
    - Chez les restaurateurs Portelois - Ville et Comité des Fêtes - Dès 12 H
    - Avec Les Opalines - Franck Louasse - Loredana et Richard Dewitte (du Groupe Il Etait Une Fois...) au Calvaire - rue du Monaclin - 21 H
  - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30
- Lundi 8 août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30
- Mardi 9 août : De Piaf à Balavoine Sarah chante Piaf - Pascal interprète Balavoine - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 6 €- Salle Yves Montand 21 H
- Mercredi 10 août :
  - Concours de Puzzle en famille - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées à 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - 4 €- Esplanade menant à l'Epi 14 H
  - Ave l'Accent - Repas du Sud (à 20 H) - Spectacle de la compagnie "Mon Pilou" avec un hommage aux chansons méditerranéennes (à 21 H) - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 10 € ou 18 €- avec soirée du 11 août - Salle Yves Montand 20 H
- Jeudi 11 août :
  - Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
  - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 18 H 30 à 20 H 30
  - Topinambour - Rutabaga Repas d'antan (à 20 H) - Spectacle de Nicole et Daniel Picq qui nous feront replonger dans les années 39-45 (à 21 H) - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 10 €- Salle Yves Montand
- Vendredi 12 août :
  - Les Découvertes Animées "Voyage en falaise" - Au fil de la plage et de la falaise, à travers sentier des douaniers et crique sauvage, notre patrimoine historique et son cadre naturel se racontent à chaque pas - Gratuit - Poste de Secours 15 H
  - 2ème Concours de chanteurs amateurs En deuxième partie : Aurore Lhomme et Alan King qui chantent les plus grands succès d'Elvis Presley - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Samedi 13 août :
  - Sortie de pêche en mer Sortie à bord d'un flobart (réservation à l'Office de Tourisme - 03-21-31-45-93) - report le 14 si mauvais temps Barsiers Portelois 15 € la demi-journée Parc à bateaux des Barsiers 9 H à 12 H - 14 H à 17 H
  - Les Découvertes Animées "Tous à la Plage" La plage vous invite pour une découverte générale de son milieu, phénomène des marées, sable, laisses de mer et êtres vivants - Gratuit - Descente de plage 15 H 30 à 18 H
  - Soirée Poisson grillé Une ambiance sympa, le poisson de nos côtes, le pain, le vin, la tarte porteloise, une équipe de bénévoles : un moment agréable à passer Association de Sauvegarde du Fort de l'Heurt et du Patrimoine Portelois Descente de plage A partir de 18 H
  - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
  - Feu d'artifice - Plage 23 H
- Dimanche 14 août :
  - Braderie des Quais - Inscriptions et renseignements - Restaurant Le Portelois 03-21-31-44-60 et Restaurant de La Mer 03-21-31-65-87 - UCALP - quai du Calvaire - quai Duguay Trouin 8 H à 20 H
  - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30
- Lundi 15 août :
  - Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30
  - La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30
  - Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H
- Mardi 16 août : Opalines Fire Spectacle des majorettes avec leurs batterie et fanfare - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Stade Amour Sergent 22 H
- Mercredi 17 août :
  - Les Découvertes Animées "Histoire d'Alprech" - L'histoire militaire de la batterie d'Alprech vous sera contée au fil d'une balade le long de son chemin de ronde, avec en bonus une vue imprenable sur le détroit - Gratuit - Parking du Fort 10 H
  - Chasse au Trésor - Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants (de 6 à 14 ans) - Inscriptions limitées 10 familles à l'Office de Tourisme au 03-21-31-45-93 - nombreux lots à gagner - 4 €- Parc de la Falaise 14 H 30
  - PHENIX en concert Tubes d'hier et d'aujourd'hui avec le groupe Portelois - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Jeudi 18 août :

- Les Découvertes Animées "Au Pays des 5 sens" - A deux pas de la plage, le Parc de la Falaise vous tend les bras pour une découverte ludique et sensorielle de son milieu semi-naturel - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 15 H
- Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la plage 18 H 30 à 20 H 30

→ Vendredi 19 août :

- Les Découvertes Animées "Quand la mer se retire" - Souvent méconnu, l'univers des crabes, moules et autres anémones de mer vous livre ses secrets au pied de la moulière du Fort de l'Heurt - Gratuit - Poste de Secours 9H30
- Les Découvertes Animées "Le rêve d'Icare" - Entre ciel et mer, venez à la découverte des oiseaux du bord de mer et des jardins - Gratuit - Accueil du Parc de la Falaise 19 H 30
- La soirée des Ch'tis - Avec Eric Marguerie - Kety Lucy et le groupe Ch'tite Love Story - Ville et Comité des Fêtes - Kiosque de la Plage 21 H

→ Samedi 20 août : Finale du concours des chanteurs amateurs - Avec Alain Sombret - Réservation à l'Office de Tourisme (03-21-31-45-93) - Ville et Comité des Fêtes - 6 €- Salle Yves Montand 20 H 30

→ Dimanche 21 août :

- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30
- Fête du Welsh :
  - Chez les restaurateurs Portelois - dès 12 H
  - En 1ère partie, Morgan, un garçon plein de talent - 2ème partie : le groupe MANAU - Ville et Comité des Fêtes - Place de l'Eglise 21 H

→ Lundi 22 août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 10 H à 11 H 30

→ Mercredi 24 août : Soirée toutes générations - Avec Star Animation - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Kiosque de la Plage 21 H

→ Jeudi 25 août : Visite guidée et commentée de la ville en mini-bus - Inscription gratuite à l'Office de Tourisme (places limitées) - tél. 03-21-31-45-93 - Comité des Fêtes et Office de Tourisme - Gratuit - Rendez-vous devant le Service Animations à la descente de la Plage 18 H 30 à 20 H 30

→ Dimanche 28 août :

- Vide grenier barbecue et stands jeux - HLM Orange Henriville
- La Guinguette du Parc - Avec Pino et Christelle - Ville et Comité des Fêtes - Gratuit - Parc de la Falaise 15 H 30

## **QUESTION SUPPLEMENTAIRE**

➤ *RAPPORTEUR* : Monsieur le Maire.

**Objet** : **Création d'une commission extra-municipale dans le cadre du projet de création d'une plate-forme d'innovation « Nouvelles vagues » et désignation de ses représentants.**

**ADOPTE**

**Date d'affichage** : Le 01/07/2011